



Des investissements publics pour soutenir la croissance en Belgique

Une simulation du Bureau fédéral du Plan montre que les autorités publiques peuvent stimuler la croissance économique à long terme en réalisant davantage d'investissements. Comme la croissance supplémentaire ainsi générée est bénéfique pour les caisses de l'Etat, le coût de cette mesure reste limité.

Investissement public : effet positif sur le PIB et ses composantes

Pour les besoins de cette étude, un modèle de la Commission européenne permettant d'analyser les impacts à long terme a été utilisé pour estimer les effets d'un accroissement structurel de l'investissement public belge, qui passe de 2,4 % à 2,9 % du PIB, soit environ 2 milliards d'euros en 2017. Une augmentation d'un tel ordre est en ligne avec les projets belges envisagés dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe de la Commission Juncker mais ne présage en rien du montant d'investissement public qui serait optimal pour l'économie belge.

Les principaux résultats sont les suivants :

- La croissance du PIB est visible dès la première année (+0,24%) grâce à l'augmentation de la demande de biens et services, mais surtout notable à long terme. Après 20 ans, la croissance additionnelle atteint 2,77%.
- Cet impact à long terme s'explique principalement par la croissance de la productivité dans le secteur privé, mais aussi par la croissance des heures travaillées.
- Le choc soutient la croissance de la consommation des ménages et de l'investissement du secteur privé.
- L'inflation ne s'accélère qu'à court terme. À long terme, l'évolution des prix est favorable à la Belgique grâce à l'augmentation de la productivité.

Investissement public : effets variables selon les modes de financement de la mesure

Dans le contexte actuel de faiblesse de la croissance économique et des taux d'intérêt, la croissance supplémentaire générée par la mesure permet qu'elle s'autofinance en partie. Un financement complémentaire reste donc nécessaire. Le mode de financement a un impact sur l'efficacité de la mesure.

- Lorsque la mesure est financée par une hausse de l'impôt sur les revenus du travail ou du capital, l'effet positif sur le PIB est limité à respectivement 1,69% et 1,89% après 20 ans. L'impôt sur les revenus du travail est défavorable à l'emploi et celui sur les revenus du capital est défavorable à l'investissement privé.
- Si la mesure est financée par une réduction des autres dépenses publiques, le PIB progresse à peine à court terme. Mais après vingt ans, la croissance additionnelle atteint 2,43%. La consommation des ménages est particulièrement soutenue dans ce scénario.
- Lorsque la taxe sur la consommation est relevée, la croissance additionnelle atteint 2,69% après 20 ans. Dans ce scénario, la consommation des ménages progresse moins mais l'investissement des entreprises augmente le plus. Il convient cependant de noter que l'augmentation à court terme de l'inflation a un effet limité sur les salaires car le mécanisme belge d'indexation salariale n'est pas entièrement pris en considération dans le modèle de la Commission européenne.

Les modalités de financement des nouveaux investissements publics modifient les effets à long terme (20 ans) sur le PIB et ses composantes

	Impôt revenu du travail	Impôt revenu du capital	Taxe sur consommation	Diminution dépenses publiques
PIB	+	+	+++	++
Productivité du travail	+++	+	++	++
Taux d'emploi (points de %)	-	+	++	+
Consommation privée	+	++	+	+++
Investissement privé	+	-	+++	++

Légende : Les signes utilisés dans le tableau indiquent, pour chaque mode de financement, si l'impact sur la variable est positif ou négatif. Le nombre de signes indique l'importance de l'impact. Trois signes correspondent à l'impact maximal.

Le financement par emprunt public s'avère être rapidement irréaliste pour un pays avec une dette publique dépassant déjà les 100 % du PIB.

Si le taux d'investissement des autorités publiques n'augmente pas mais que les dépenses publiques d'investissement sont simplement réallouées en faveur de l'infrastructure, ce scénario alternatif a, déjà après 3 ans, un effet positif substantiel de 1,2% sur la croissance du PIB.

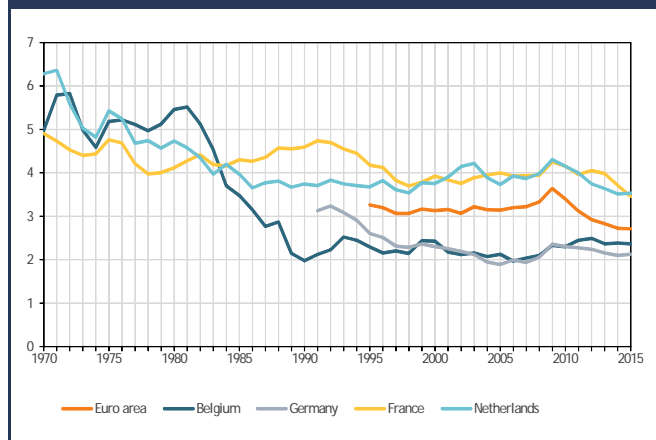
Investissement public : la Belgique à la traîne des pays européens

La question des investissements publics est revenue sur le devant de la scène suite aux recommandations en la matière des organisations internationales comme la Commission européenne ou le FMI, sur fond de croissance toujours trop faible. La recherche économique a en effet montré que les investissements publics ont en moyenne un impact positif à long terme sur la production intérieure, même si cet impact est aussi fonction de la conjoncture économique, des taux auxquels les pouvoirs publics peuvent emprunter et de la politique monétaire.

En Belgique, le taux d'investissement des autorités publiques a diminué de moitié, passant de plus de 5% du PIB en moyenne dans les années 70 à 2,4% en 2015. Cette évolution s'est accompagnée d'une réduction du stock net de capital public en pourcentage du PIB. À titre de comparaison, la France et les Pays-Bas affichent un taux de 3,5% et la moyenne européenne se situe à 2,7%. Ce sont les investissements en infrastructure, comme par exemple les routes ou le rail, qui ont surtout

été touchés. Or, ces dépenses sont dotées d'un fort potentiel de croissance.

Investissement public: la Belgique à la traîne des pays européens



Source : Ameco

Légende : Investissements bruts des administrations publiques en % du PIB

Public investment in Belgium: Current State and Economic Impact, Working Paper 1-17

Le Working Paper peut être consulté et téléchargé via le site www.plan.be.

Pour plus d'information:
Chantal Kegels, ck@plan.be, 02/507.74.30